



COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch — 59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ contact@cdntt.fr - www.cdntt.fr

REGLEMENT SPORTIF

Individuels du District Métropole 1

Les 18 et 19 Février 2023

Complexe Sportif des Sollieres – 8 rue de l'égalité

CAPPELLE EN PEVELE

Article 1 : Introduction

Les individuels du district de métropole 1 se jouent sous la forme d'un tournoi par catégorie d'âge pour les plus jeunes le samedi mais également par classement pour tout le monde (sauf poussin) le dimanche.

Cette épreuve permet aux clubs du district d'avoir leur chance à tous les niveaux dans un esprit amical entre « voisins ».

Le district métropole 1 espère grandement que cette épreuve continue à être une réussite et nous comptons sur une participation massive pour cette épreuve.

L'épreuve se jouera sur 20 tables au Complexe Sportif de CAPPELLE EN PEVELE.
Les balles seront fournies par le CDNTT.

Le juge arbitrage sera assuré par Jacques DESCHAMPS et Sandrine DEBARGE.

Article 2 : Descriptif des séries

Cette épreuve est réservée aux joueurs licenciés traditionnels (promotionnels également pour les séries jeunes) FFTT du District Métropole 1 et comporte 12 séries, toutes les séries jeunes sont mixtes cependant le podium féminin sera réalisé. (soit 17 séries récompensées).

Samedi 18 Février :

A : Poussins – **B** : Benjamins – **C** : Minimes – **D** : Cadets – **E** : Juniors

Dimanche 19 Février :

F : clt 5 à 8 - **G** : clt 9 à 12 - **H** : clt 13 à 16 - **I** : clt 17 et mieux

J : Dames

K : Double - **L** : Handicap

Les jeunes (sauf poussins) peuvent participer aux séries seniors correspondant à leur classement, à la série Double et/ou à la série handicap pour le dimanche.

Les seniors peuvent participer à la série correspondant à leur classement, la série handicap et/ou le double le dimanche et/ou la série dame.

La série double peut être mixte (1 homme + 1 femme, ou 2 femmes, ou 2 hommes).

Dans les séries comportant peu de participants (moins de 8 joueurs) :

- Les joueurs peuvent choisir de jouer dans la série de classement/catégorie d'âge supérieur (les récompenses seront remises pour les séries annulées aux joueurs présents qui ont dû changer de série).

Les inscriptions devront parvenir au plus tard le 13 Février 2023 :

- Par mail (à 20h00) au comité du nord (christiane.ricq@cdntt.fr)



COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch — 59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ contact@cdntt.fr - www.cdntt.fr

Article 3 : Horaires, pointage, inscriptions

Le pointage commence à 13h30 le samedi et à 8h30 le dimanche et devra être fait 30 min avant le début de la série.

Samedi 18 février :

Tableau	Heure	Descriptif série	Max de participants
Série A	16h00	Poussins	48 joueurs
Série B	15h00	Benjamins	48 joueurs
Série C	14h00	Minimes	48 joueurs
Série D	15h00	Cadets	48 joueurs
Série E	14h00	Juniors	48 joueurs

Podium vers 18h30 pour les 4 meilleurs de chaque série (les podiums féminins et masculins seront différenciés).

Dimanche 19 Février :

Tableau	Heure	Descriptif série	Max de participants
Série F	10h45	5 à 8	48 joueurs
Série G	10h00	9 à 12	48 joueurs
Série H	11h30	13 à 16	48 joueurs
Série I	12h15	17 et plus	48 joueurs
Série J	14h00	Dames	16 joueuses
Série K	09h00	Double	32 paires
Série L	13h00	Handicap	Sans limite

Podium vers 18h00 pour les 4 meilleurs de chaque série.

Article 4 : organisation des parties

Les joueur(euse)s sont prié(e)s de se présenter en tenue sportive

Tous les litiges ou points non prévus par ce présent règlement seront soumis aux organisateurs de l'épreuve, dont les décisions seront sans appel.

Les résultats des poules et tableaux seront transmis au Secrétariat du Nord pour prise en compte des résultats.

Toutes les parties (sauf la série Handicap) seront jouées au meilleur des 5 manches. Le tournoi débutera, sauf pour la série Handicap et la série Double, avec des poules de 3 ou 4 personnes.

Le tableau handicap se disputera en élimination directe en 1 manche gagnante de 41 points (manche sèche, 2 services chacun). Le handicap sera de 2 points par tranche de 100 points d'écart et est limité à 20 points.

Les séries jeunes se joueront en classement intégral afin de récompenser les meilleures garçons et filles.

Si une série adulte ne dépasse pas 32 joueurs, elle se jouera en classement intégral. S'il y a plus de 32 joueurs dans la série, seuls les 32 meilleurs après les poules joueront dans un classement intégral puis les 16 autres dans un tableau perdant.

Droits d'inscription

Aucun droit d'inscription n'est réclamé aux joueurs (ses) pour participer à cette épreuve, mais pour chaque absence sans justificatif le jour de la compétition, une pénalité de 10 euros sera appliquée au club du joueur(se).

En cas d'absence non justifié, le comité appliquera une pénalité financière de 10 € par joueur absent au club concerné.

Article 5 : Informations diverses

Le club de Cappelle en Pévèle et le comité district métropole 1 déclinent toute responsabilité en cas de vol

Les personnes présentes lors de l'épreuve s'engagent à accepter et respecter le présent règlement ainsi que la propreté des lieux. Des poubelles seront à leur disposition pour tous détritrus.